

Département de la DROME
Commune de MERCUROL

Z.A.C. des LOTS

PLAN D'AMENAGEMENT DE ZONE
(PAZ)

A	11/03/08	CB	MD	PREMIERE EDITION	CB
NOUVEAU	DATE	Chef	Dessin	NATURE DES MODIFICATIONS	VERIFIE

Fonction de plan: 41020 par GÉOMÈTRE BEAUR VALENCE
N:\PRODUCTS\PAZ\508105_MERCUROL_NOUVEAU_PAZ_ZACLOTS10_DESSIN\500104PAZ2_V4.DWG

Modification n°2 - approuvée le2008

N° DE PLAN :	PLAN 1
CHEF DE PROJET :	C. BARNERON
NUMERO D'ETUDE :	5.08.105
ECHELLE :	1/1000
DESSINATEUR :	M. DEBAUD
DATE :	MARS 2008



Toute opération topographique s'appuyant sur l'implémentation doit être rattachée au minimum à 2 points en altitude et 3 points en planimétrie.

- ■ ■ Périimètre de Z.A.C.
- LIMITE DE SECTEUR**
- + — Limite fixe.
- S1** Zone destinée à l'implantation de bâtiments à vocation de commerces, bureaux et de services.
- S2** Zone à vocations multiples
- S3** Zone destinée à l'implantation de bâtiments à vocation industrielle et artisanale.
- S3a** Sous secteur à règlement particulier
- VOIRIE**
- ▬ Largeur d'emprise déterminée (Chaussée plus accotement).
- REGLES PARTICULIERES**
- Interdiction d'accès particulier et de voie de desserte.
- ▨ Zone non aedificandi (Art L.111.1.4).
- ~ Zone de bruit.

